

MOUVEMENT DEPARTEMENTAL RENTREE SCOLAIRE 2017 FICHE RENSEIGNEMENT BAREME

à retourner par les enseignants qui bénéficient d'un barème différent
de l'ancienneté générale de services seule
avant le 11 avril 2017 au bureau DRH.1

Nom : Prénom :

Affectation 2016-2017 :

Coordonnées téléphoniques : fixe : portable :

1 - Ancienneté Générale de Service au 01/09/2017 :an(s).....mois.....jours

2 - Personnel enseignant titularisable au 01/09/17 : année d'obtention du concours

3 - Enseignement spécialisé :

- ⇒ titulaire CAPA-SH 400 points
- ⇒ stagiaire CAPA-SH en 2016/2017 affecté à titre provisoire en 2016/2017 200 points
- ⇒ stagiaire CAPPEI à compter du 01/09/2017 100 points
- ⇒ enseignant non spécialisé nommé à titre provisoire sur un poste ASH à temps plein 3 points
 - ☞ 1 année supplémentaire (antérieure et consécutive) 1 point
 - ☞ 2 années supplémentaires et + (antérieures et consécutives) 2 points

☞ en cas de travail à temps partiel pendant la période, quotité de travail :

4 - Barème lié à la nature du poste occupé en 2016-2017 :

- ⇒ 5 années d'exercice continu dans une école en éducation prioritaire 5 points
- ⇒ adjoint ayant assuré la direction d'une école restée vacante l'année précédente et qui la demande en vœu 1 uniquement 5 points
- ⇒ bonification liée à l'exercice continu sur un poste ayant donné lieu à un courrier (à fournir) Précisez la date de votre première affectation dans l'école

5 - Mesure de carte scolaire :

♦ fermeture d'une classe

adjoint de classe

⇒ bonification pour poste vacant demandé dans la même école ou RPI 50 points
(pour l'adjoint de classe touché par la mesure de carte scolaire)

⇒ dans l'école ou RPI au 01/09/2017 6 points
ou à l'issue du CTSD de début septembre 2016

nom de l'école concernée par la fermeture :

(l'adjoint touché par la mesure doit demander en vœu 1 l'école où il exerce pour bénéficier des 6 points sur tous les autres vœux)

directeur d'école

⇒ directeur d'école touché par une diminution indicielle ou une diminution de décharge pour retrouver une situation équivalente de direction 6 points

⇒ directeur d'école concerné par la fermeture de la direction suite à un regroupement d'école et pour retrouver une situation équivalente de direction 50 points

♦ fermeture d'une école

adjoint de classe - vœu(x) consécutifs même commune ou RPI 50 points
- sur tous les autres vœux (si 1^{er} vœu même commune) 6 points

directeur d'école - vœu(x) même commune ou même groupe direction 50 points
- sur tous les autres vœux (si 1^{er} vœu même commune) 6 points

6 - Professeur des écoles dont la demande sera étudiée hors barème en CAPD :

- ⇒ au titre du handicap Avis du Médecin de prévention sollicité :
- ⇒ retour CLD oui non
- ⇒ situation médicale sociale grave

A....., le..... Signature